

Le canton doit se donner les moyens de protéger la population contre les effets du radon

La question du radon a été abordée à différentes reprises cette année au Parlement jurassien. Citons pour rappel :

- une motion du groupe socialiste déposée en janvier 2010 (motion 945 «Protégeons la population contre les risques liés au radon »)
- une question écrite déposée en juin 2010 (question écrite 2377 « Démarches d'assainissement visant à protéger la population des nuisances du radon »).

Ces deux interventions ont donné l'occasion au Canton de fournir des informations utiles. On a ainsi appris :

- que des directives et des recommandations concernant la protection contre les concentrations de radon ont été promulguées par le Canton
- que la Confédération est en train d'adapter ses normes aux normes internationales, qui sont plus restrictives
- que les ressources humaines actuellement disponibles à l'administration cantonale ne suffisent pas à assurer le suivi des directives et des recommandations édictées par le Canton.

Plus particulièrement, il ressort de la réponse du Gouvernement du 14 septembre 2010 à la question écrite 2377 :

- que la plupart des bâtiments qui devraient être assainis ne l'ont pas été et que rien n'est prévu à cet effet
- que «le contrôle et le suivi des bâtiments touchés par une concentration élevée de radon ne pourraient être assurés avec les moyens actuellement disponibles sans recourir à des renforts».

Compte tenu du rôle néfaste exercé par le radon sur la santé humaine et de sa concentration particulièrement élevée dans l'Arc jurassien, nous demandons

que le Canton se donne les moyens en ressources humaines et financières pour assurer dans les délais prescrits un assainissement des bâtiments qui ne satisfont pas aux normes et, plus généralement, pour répondre aux directives de l'Office fédéral de la santé publique et aux dispositions de l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection.

Delémont, le 20 octobre 2010

Au nom de groupe socialiste

Renée Sorg-Fähndrich

Renée Sorg-Fähndrich

Müller

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Sorg

Ballat A. Keya

[Signature]

[Signature]